

Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole
de niveau 3

Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural



UFA – Unité de Formation par Apprentissage

• **RNCP 38390 – NSF 312 –330**

Formacode 34525 - 42056

• **DUREE**

De 1 à 3 ans, en fonction de la formation initiale

Entre 11 et 13 semaines/an de cours

• **LIEUX**

Lycée agricole
avenue Edouard Herriot
à Saint-Rémy-de-Provence

• **DATE DE SESSION**

Septembre 2026- Possibilité d'entrées permanentes

• **CONDITIONS TARIFAIRES**

Frais connexes de 60 euros

• **ACCESSIBILITE**

Référent Handicap

Jean-Anthony MORENO

jean-anthony.moreno@educagri.fr

• **DELAIS D'ACCES A LA FORMATION**

Environ 15 jours

Soumis à la signature du contrat d'apprentissage avec l'employeur

• **CONTACT**

Secrétariat de l'UFA

04.90.92.74.98

ufa.st-remy@educagri.fr

• **TAUX DE SATISFACTION**

100%

METIERS VISES

Aide à domicile, Employé auprès d'enfants, Assistant de vie scolaire, ATSEM, Employé de structures d'accueil pour la petite enfance.

Employé de structures pour les personnes âgées et/ou dépendantes (maisons de retraites, EHPAD, etc.).

Vendeur en commerce de proximité.

OBJECTIFS

Assurer le confort et le bien-être des personnes en situation de fragilité : jeunes enfants, personnes âgées, malades ou dépendantes. Entretien leurs lieux de vie, participer aux tâches domestiques. Identifier les besoins alimentaires et préparer les repas.

Tenir un lieu de vente en zone rurale. Vérifier les stocks. Préparer les commandes. Encaisser la marchandise. Accueillir la clientèle et la conseiller.

CONTENU

| UC d'enseignement général | 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année | UC d'enseignement technique et professionnel | 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année |
|------------------------------|--|--|--|
| Expression et communication | 4h | Insertion socio professionnelle | 4h |
| Anglais (initiation) | 2h | Cuisine, soins à la personne, diététique, entretien des locaux | 8h |
| Education civique et sociale | 4h | Vente | 4h |
| EPS, hygiène et santé | 2h | Biologie Humaine | 2h |
| Mathématiques | 4h | UCARE (Spécialisation)- Pla n canicule | 1h |
| | | Chantiers école et projets pédagogiques | Intégrés dans les enseignements |
| Total | 16 h/semaine | | 19 h/semaine |

<https://lpa.st-remy.educagri.fr>

UFA Saint-Rémy-de-Provence - Tel 04 90 92 74 98 - ufa.st-remy@educagri.fr - Siret 19131715500023
EPLEFPA Les Alpilles – Avenue Edouard Herriot – 13210 Saint-Rémy-de-Provence (Tel EPL : 04 90 92 03 20)

Maj avril 2026

UFA – Unité de Formation par Apprentissage



• TAUX DE REUSSITE

100%

• TAUX DE REUSSITE apprenti.e.s en situation de handicap

Sans Objet

• TAUX D'INSERTION

100%

• REFERENTE FORMATION

Christine BERNARD

christine.bernard01@educagri.fr

• POURSUITES D'ETUDES

BAC Professionnel « Services Aux Personnes et Aux Territoires »

BAC Professionnel « Métiers de l'Accueil »

BAC Professionnel « Technicien Conseil Vente en Alimentation, option Produits Alimentaires »

• CONDITIONS PARTICULIERES

L'apprenti.e a un statut de salarié.e et perçoit une rémunération

L'Apprentissage permet de préparer un diplôme.

En plus, il permet d'accéder plus rapidement à un emploi.

L'Apprentissage c'est
Une Formation = Un Métier

METHODES MOBILISEES

En présentiel avec un accompagnement personnalisé.
Emploi de la pédagogie de l'alternance.
Formation prenant appui sur des situations professionnelles significatives.

MODALITES D'EVALUATION

Chaque capacité fait l'objet d'évaluations construites autour de situations professionnelles. Les évaluations se déroulent tout au long de la formation. Le diplôme est acquis si l'apprenti.e a réussi l'ensemble des évaluations.

PRE-REQUIS

Etre âgé.e de 16 à 29 ans révolus, ou avoir 15 ans et justifiant avoir accompli l'année de 3^{ème}.

Avoir un maître d'apprentissage.

Aimer le travail physique, le travail d'équipe.

Etre d'un tempérament bienveillant et ouvert aux autres.

CONDITIONS D'ADMISSION

Entretien sur bulletins scolaires et motivation.

Avoir 16 ans ou 15 ans et être issu(e) d'une classe de 3^{ème}.

Contrat d'apprentissage de 2 ans signé avec un employeur.

Possibilité d'individualisation du parcours de formation.

REMUNERATION (à titre indicatif)

En fonction de la convention collective de l'entreprise

| SMIC mensuel : 1823,03 € (1 ^{er} janvier 2026) | | |
|--|---|--|
| Rémunération la 1 ^{ère} année | | |
| Avant 18 ans 27% du SMIC 492,22 € | De 18 à 20 ans 43% du SMIC 783,90 € | 21 ans à 25 ans 53% du SMIC 966,21€ |
| Rémunération la 2 ^{ème} année | | |
| Avant 18 ans 39% du SMIC 710,98 € | De 18 à 20 ans 51% du SMIC 929,75 € | 21 ans à 25 ans 61% du SMIC 1112,05 € |
| Rémunération la 3 ^{ème} année | | |
| Avant 18 ans 55% du SMIC 1002,67 € | De 18 à 20 ans 67% du SMIC 1221,43 € | 21 ans à 25 ans 78% du SMIC 1421,96 € |
| Pour les 26 ans et plus : 100% du SMIC soit 1823,03 € | | |

<https://lpa.st-remy.educagri.fr>

UFA Saint-Rémy-de-Provence - Tel 04 90 92 74 98 - ufa.st-remy@educagri.fr - Siret 19131715500023
EPLFPA Les Alpilles – Avenue Edouard Herriot – 13210 Saint-Rémy-de-Provence (Tel EPL : 04 90 92 03 20)

Maj avril 2026